

Département de la Dordogne  
**DOSSIER D'INVENTAIRE**  
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

**CONSEIL GENERAL**  
Conseil d' Architecture d' Urbanisme  
et d' Environnement de la Dordogne  
(C.A.U.E. 24)

**LA PIERRE ANGULAIRE**  
Génération mouvement  
(Fédération de la Dordogne)  
(Association loi de 1901)



**Arrondissement** : Bergerac  
**Canton** : Villamblard  
**Commune** : Beauregard et Bassac  
**Lieu-dit** : Le Bourg de Beauregard  
**Edifice** : Halle

**DOSSIER N°**

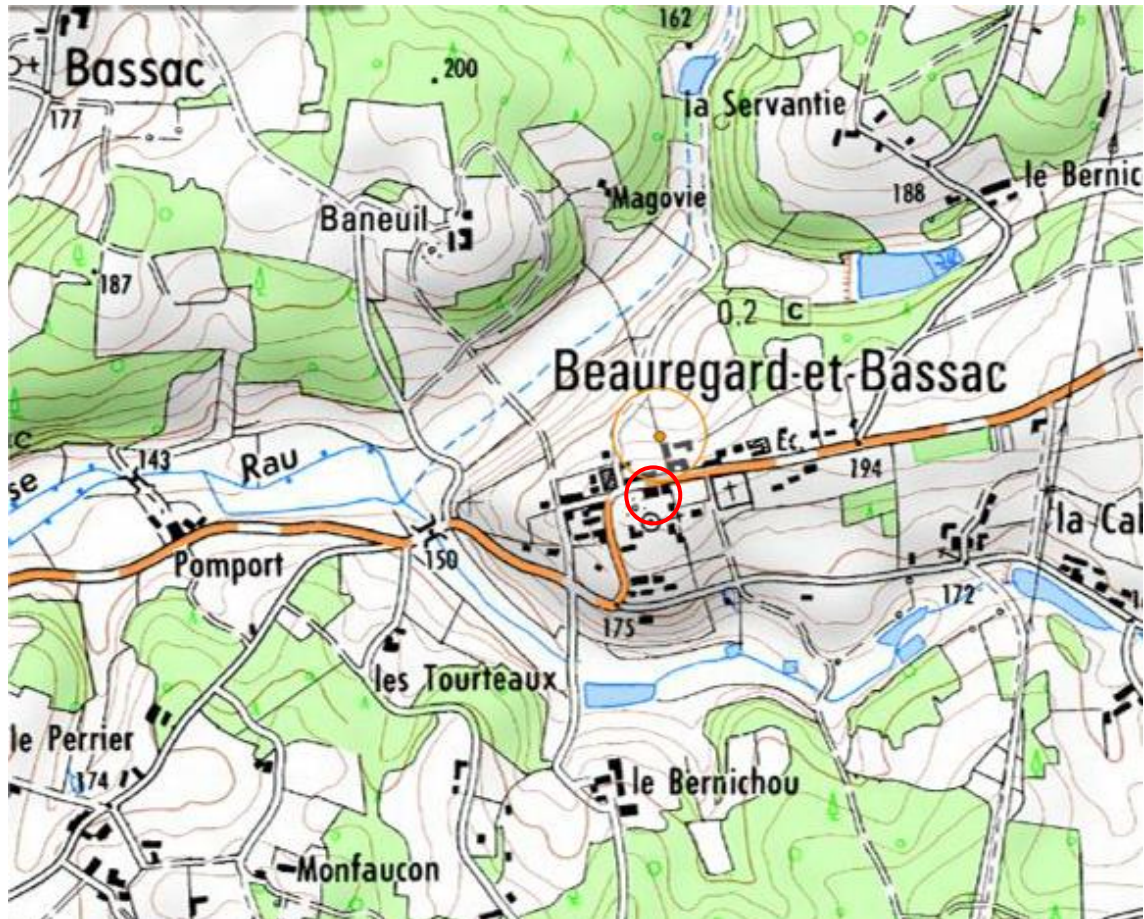
## LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Cartes IGN 1/25000 : extraite de géoportail

**Longitude** (référée au méridien international) : 0° 38' 28,4''

**Latitude Nord** : 44° 59' 15,7''

**Altitude** : 191 m



**LOCALISATION CADASTRALE**

Cadastre en date du

Echelle :

Section ZC

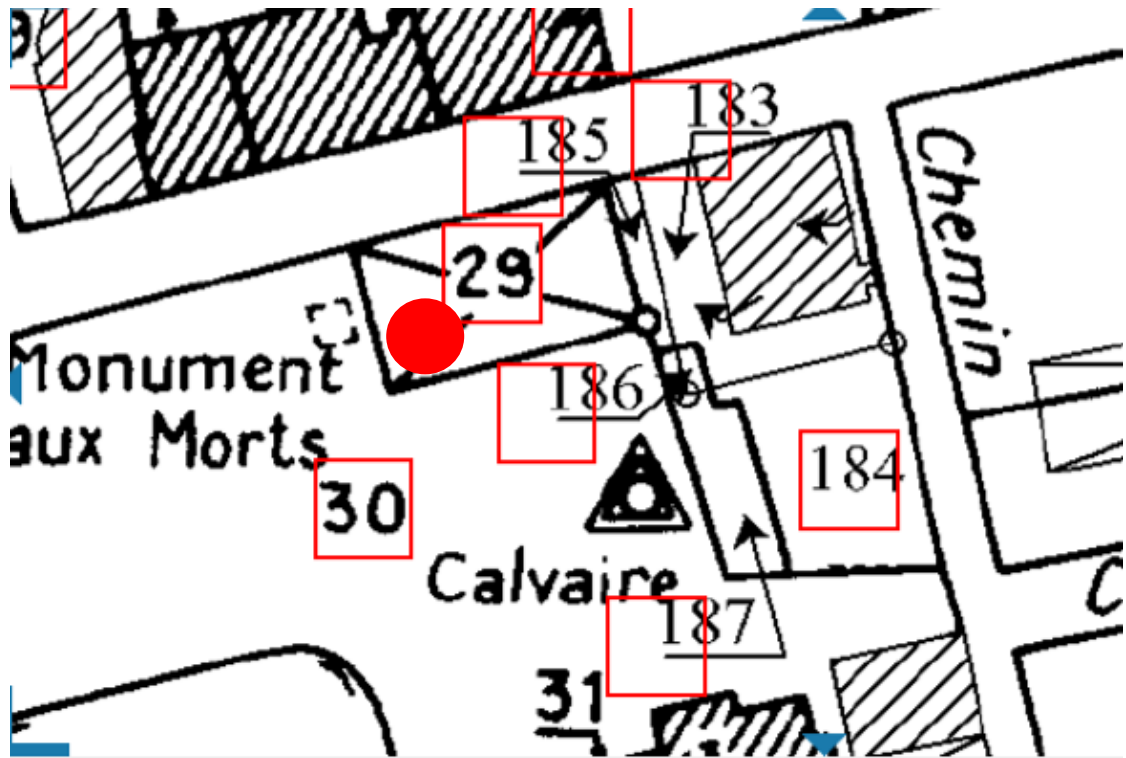
Feuille n° 1

Parcelle N° 29

Superficie 2 a 86 ca

Nature :

Propriétaire : Commune



**LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE****Cadastre en date du** : 27 mars 1830**Echelle** : 1/2500°**Section** : B**Feuille N°** : 1**Parcelle N°** : 382**Superficie** 2a 70ca**Nature** : Marché**Propriétaire** : Consorts Courtois, propriétaires du château (Raymond, juge et Joseph Auguste)

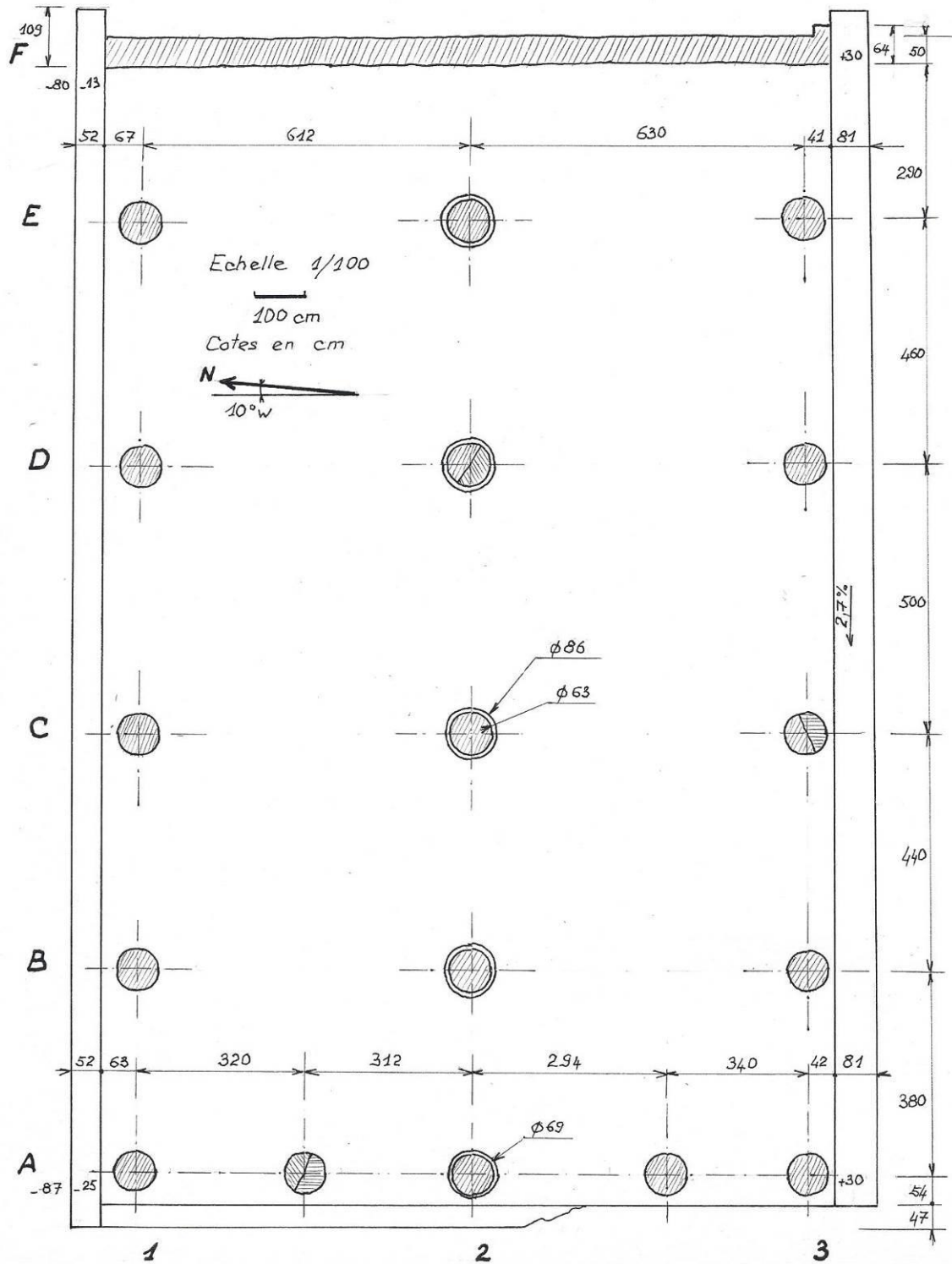
**GEOPORTAIL**

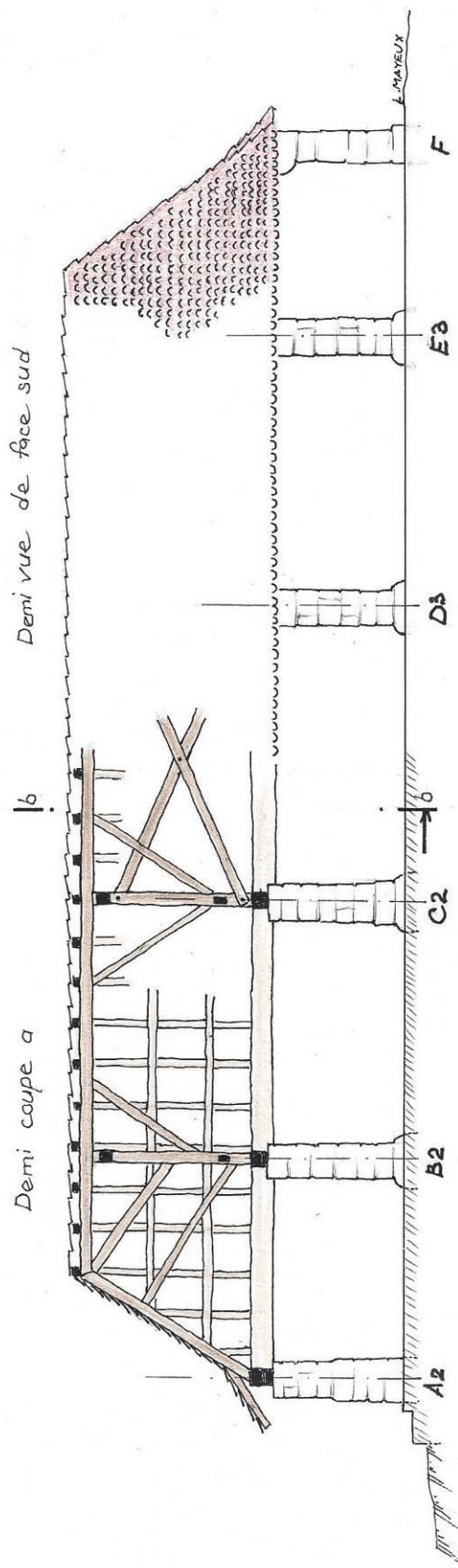


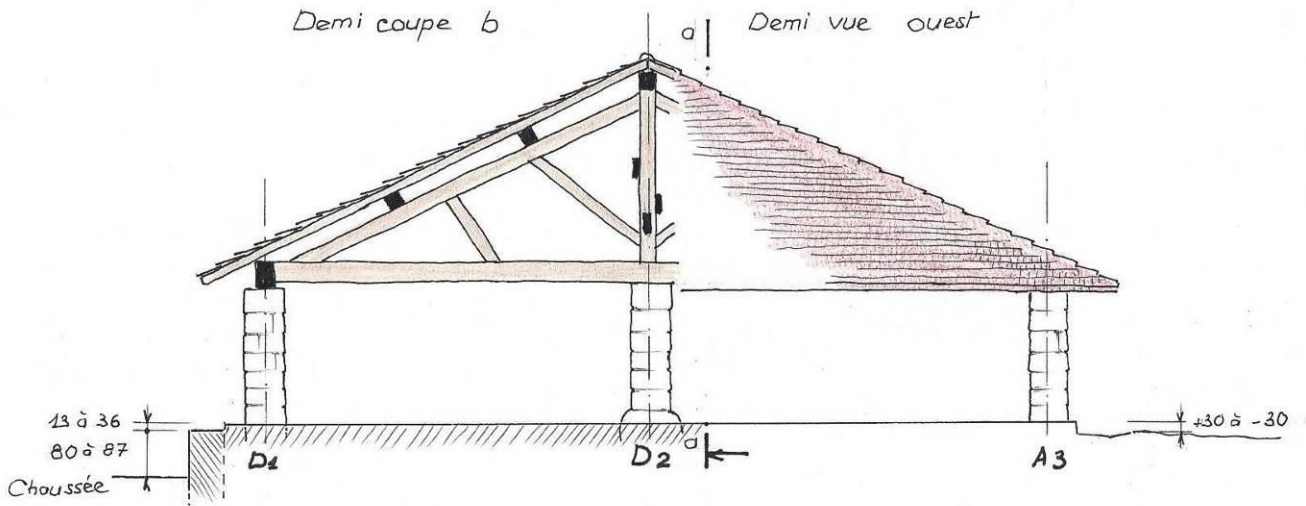
DESCRIPTIF GRAPHIQUE

# HALLE

## BEAUREGARD ET BASSAC









## DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE



Vue d'ensemble, angle sud-ouest



Colonnes A1.2



A2



B2  
Au niveau 4, tambour en  
deux éléments



Travée F (angle sud-est du mur)



Soutien provisoire de la sablière entre C1 et D1



Charpente côté est (travées E et F) : demi-ferme de croupe



Ferme de la travée E



Contreventement entre les travées C et D (croix de Saint André)



Etrier sur la panne sablière entre C3 et D3



Pierre sculptée en bas-relief des armes des Aubusson



Couverture (long pan sud, croupe est avec double arêtier)

## DESCRIPTIF

La halle de la commune de Beauregard et Bassac est située au cœur du bourg de Beauregard, ancienne bastide, sur l'esplanade du château, le long et en léger contre-haut de la route départementale N° 38.

Elle est de plan rectangulaire, avec son grand axe orienté est-ouest et sa toiture repose sur des colonnes cylindriques et un mur constituant le côté est.

Les colonnes sont réparties en 5 travées orientées nord-sud de 3 colonnes marquées sur la vue en plan, de l'ouest à l'est A, B, C, D et E, à l'exception de la travée A qui comporte 5 colonnes, les colonnes supplémentaires étant notées A1,2 et A2,3. L'alignement des colonnes dans la direction est-ouest est marqué sur la vue en plan 1, 2 et 3 du nord vers le sud.

Elles sont cylindriques, la partie visible étant constituées de 7 à 9 tambours monolithes sauf quelques cas de tambours composés de deux éléments (colonnes C1, C3, E1 entre autres). Elles n'ont pas de chapiteau et leur diamètre est constant, sauf la colonne A2,3 dont les quatre tambours inférieurs sont d'un diamètre plus important, les deux parties se raccordant par un chanfrein renversé et la colonne B2. La base des colonnes de la travée centrale N° 2 présente un tore en quart de cercle de différentes hauteurs et diamètres (sauf A2, A3 et C2).

Le mur sur lequel repose la croupe semble de facture moderne, la maçonnerie étant constituée de petits moellons séparés par des joints larges, non retravaillés. Un moellon de calcaire de 53 cm de largeur et 42 cm de hauteur est scellé dans la partie gauche, son centre étant à 83 cm de l'extrémité nord du mur et à 160 cm au-dessus du niveau du sol actuel. Ce moellon, provenant sans doute d'un autre édifice, comporte en son centre, sculpté en bas-relief, dans un carré de 23 cm de côté, une croix ancrée et près de l'angle inférieur droit, un beson.

La charpente, manifestation ancienne, est très probablement en chêne.

Une panne sablière composée de deux éléments superposés relie les colonnes périphériques mais n'existe pas sur le mur Est dont la partie haute, dans l'angle sud-est, est en forme de corbeau. Elle est consolidée au milieu de l'intervalle entre les travées C et D par un étrier métallique côté sud et un simple poteau de bois côté nord, qui pourrait utilement être remplacé par un étrier identique (ces points faibles résultent probablement d'aménagements qui n'ont pas été conservés comme, par exemple, une cloison).

L'entrait des fermes B, C, D et E est engagé dans la panne sablière à ses extrémités et repose directement sur les colonnes de la 2° travée. Les arbalétriers sont reliés au poinçon par des aisseliers et aux entrants par des jambettes verticales.

Les fermes sont contreventées par d'autres aisseliers reliant leur poinçon à la panne faîtière. Ce dispositif s'étant sans doute avéré insuffisant, il a été consolidé de manière expéditive : les poinçons des fermes B, C et D sont reliés par des croix de Saint André simplement boulonnées.

Les demi-fermes de croupe sont atypiques. En effet, elles ont la forme de trapèzes au lieu d'être des triangles et constituent donc une figure géométrique déformable, ce qui explique peut-être la présence des croix de Saint André, d'autant que leur entrait n'est pas assemblé directement au poinçon et à l'arbalétrier et malgré la présence de deux aisseliers.

Les chevrons des longs pans, espacés d'environ 70 cm sont soutenus par quatre pannes, la panne faîtière, la panne sablière et deux pannes intermédiaires. Par contre, les chevrons des croupes, espacés en moyenne de 50 cm et dotés de coyaux, beaucoup plus courts, relient directement la panne sablière aux arbalétriers des fermes d'arêtier. Ils portent des liteaux.

Les tuiles canal des longs pans sont posées sur voliges horizontales non délimitées donc non jointives et les tuiles plates des croupes sur liteaux. Les arêtiers et le faîtage sont en tuile canal et il n'y a pas d'épi de faîtage.

La pente générale du terrain amène la présence de deux degrés au droit de la croupe ouest. Le sol, qui a été sensiblement surélevé (voir la 1° carte postale), les degrés et les caniveaux, sont couverts en pavés artificiels.

## HISTORIQUE

Le village de Beauregard est une bastide fondée par le roi d'Angleterre, pendant que Jean de Grailly était Sénéchal. Au mois de novembre 1286, des coutumes lui furent accordés par le roi Edouard 1<sup>er</sup>. Elle a changé à plusieurs reprises de « nationalité » pendant la Guerre de cent ans.

La charte de coutumes, conforme au modèle usuel, comporte 34 articles dont plusieurs réglementent les dates des foires et des marchés et tout ce qui concerne le commerce, activités essentielles à la vie de ces communautés. Les halles constituaient le lieu d'accueil de ces activités et Beauregard en a été équipé, comme beaucoup d'autres bastides et simples villages.

Elle est située sur une esplanade bordée par le château et l'église, au centre du bourg. On ne connaît pas la date de sa construction mais elle est à coup sûr très ancienne si on en juge par son mode de construction et la nature des matériaux employés.

- absence de terrassement de l'emprise de l'ouvrage
- colonnes constituées de tambours de pierre calcaire de petite taille, plus faciles à fabriquer et à transporter
- charpentes façonnées à la main, en bois de brin pour les faibles sections (aisseliers, chevrons, coyaux)

Cependant, il est probable qu'elle a été reconstruite plusieurs fois. D'après son style, le bâtiment actuel daterait du XV<sup>e</sup> siècle. Elle a dû être modifiée sensiblement, tout en recyclant le maximum de matériaux utilisables. On a notamment sur la charpente des traces de réemploi. Elle a aussi fait l'objet de réparations ponctuelles, dont on voit les traces avec le double arêtier situé au sud-est, ainsi que par les croix de Saint André assurant un contreventement plus efficace des fermes C, D et E.

Sous l'Ancien régime, elle était réputée appartenir au seigneur, ce qui a été confirmé en Conseil de préfecture le 6 fructidor an II. La commune a procédé à son acquisition auprès du propriétaire du château (les frères Courtois) en 1836, après un long procès. En même temps, celui-ci abandonnait à la commune, l'ormière implantée sur le champ de foire.

Entre les deux guerres, sa toiture a été modifiée et en partie surélevée pour abriter un réservoir d'eau alimenté grâce à un bélier hydraulique installé sur la Fontaine des anglais. Ce réservoir desservait un lavoir situé sous la halle et la cantine scolaire. Le projet a été lancé le 1<sup>o</sup> octobre 1904, modifié le 31 mai 1911 et la réalisation décidée le 14 février 1912. L'exécution a probablement été différée à cause de la 1<sup>o</sup> guerre mondiale (projet annexé au portefeuille documentaire).

Elle a servi de dépôt de matériel au charron du village, ce qui est visible sur les anciennes cartes postales.

Le moellon sculpté scellé dans le mur de la halle représente l'écu des Aubusson (croix ancrée) et le beson, la famille d'Abzac.

Sources : Archives départementales

Bulletin N) 26 du bulletin Taillefer

Cartes postales anciennes communiquées par M Philip

Témoignages : M et Mme Philip

**DEVENIR DE L'INSTALLATION**

Ce bâtiment est régulièrement utilisé par la collectivité pour diverses animations ce qui en garantit l'avenir.

Elle se trouve dans un état satisfaisant mais pourrait bénéficier de quelques petits travaux de restauration, en particulier le remplacement de l'étais soutenant la panne sablière nord entre les travées C et D par un étrier métallique, comme c'est le cas sur la sablière sud.

**RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS****Nom et prénom des rédacteurs :**

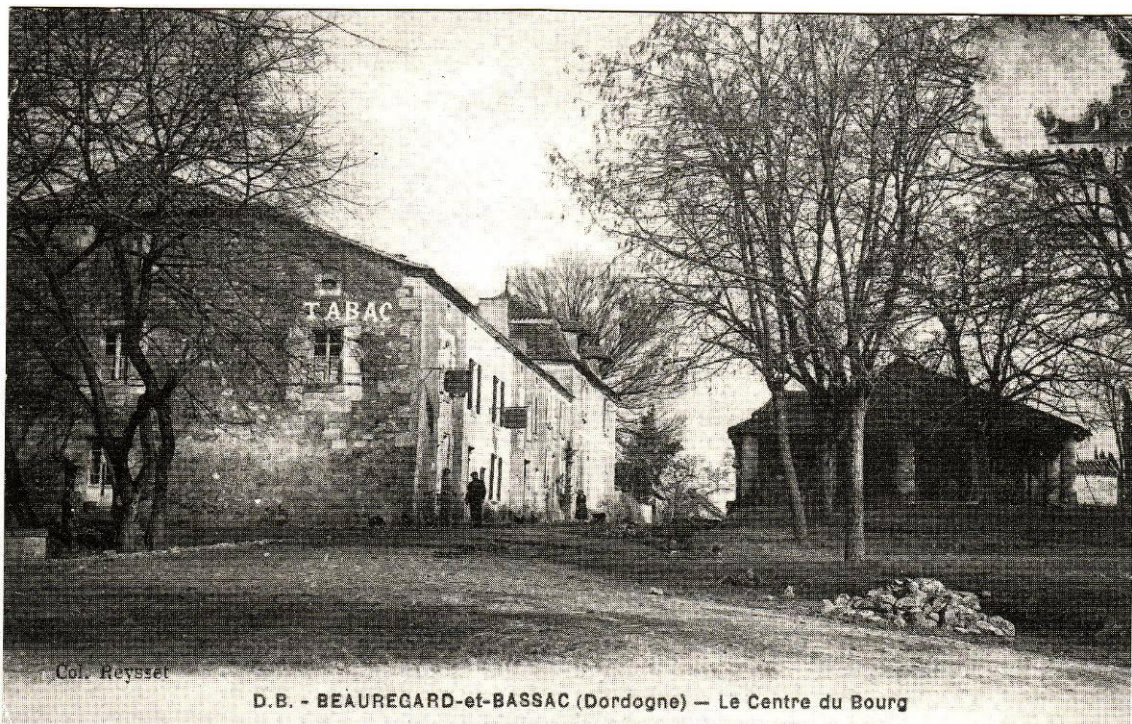
Aliette Grelier  
Marylène Beau  
Josette Mayeux  
Luc Mayeux

**Dossier achevé** le 21 juillet 2015

**Date de dépôt au CAUE**



## PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE



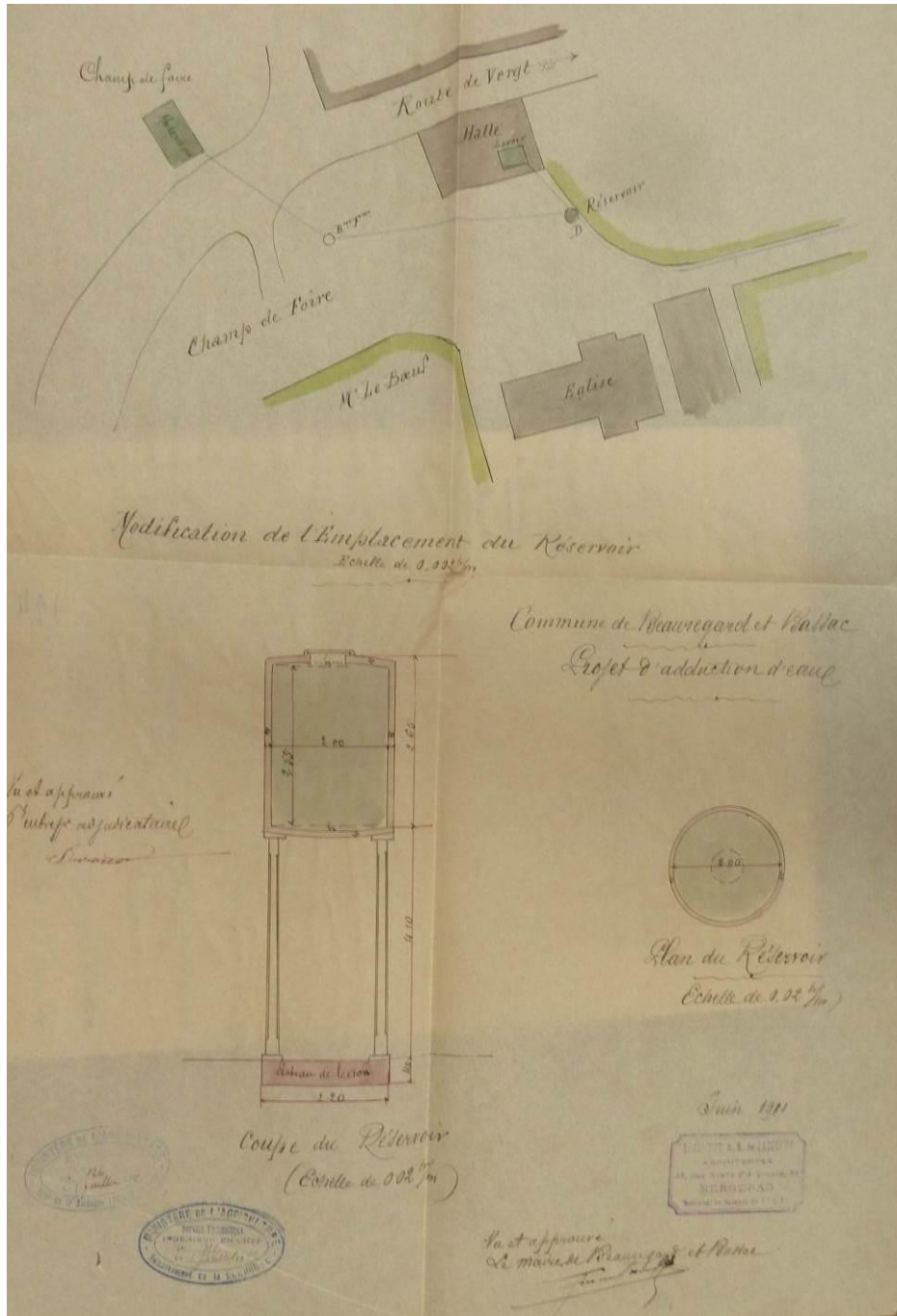


Toiture modifiée pour abriter le réservoir et le lavoir, dépôt de charrettes



335. BEAUREGARD-DE-DOUVILLE. — Le Champ de Foire

O.D.P.



Réservoir d'eau dans la halle, alimenté par bélier hydraulique